

Banque de données économiques et sociales (BDES)

Par **PNF**, le **26/06/2018** à **21:03**

Bonjour,

J'ai une question sur la BDES.

J'ai un partiel demain et c'est la grande confusion :(

Il y a une obligation légale de faire figurer 11 thèmes dans la BDES

Est ce que cette obligation vaut qd il y a un accord entre le CSE et l'employeur ?

Dans mon cours, apparemment non mais je vois que sur internet que même s'il y a un accord certains thèmes (parmi les 11) doivent figurer dans la BDES.

Merci :)

Par **Lorella**, le **15/07/2018** à **11:22**

Bonjour

Cette question m'a échappée. Je ne maîtrise pas ce sujet. Voici un document qui peut répondre à vos questions :

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32193>

<https://www2.editions-tissot.fr/actualite/droit-du-travail/bdes-les-changements-apportes-par-la-reforme-du-code-du-travail>

Désolée pour le retard.